

Tirs en hausse, loups en baisse : les Français pas d'accord

Plus de 6000 personnes ont répondu à la consultation publique sur le projet d'arrêtés ministériels autorisant l'abattage de 36 loups. Cette mobilisation est exceptionnelle pour une consultation, et très majoritairement opposée au projet. Alors que la population de loups est en baisse dans notre pays, le gouvernement doit tenir compte de la volonté des Français et arrêter de céder à la pression des lobbies agricoles et cynégétiques.

Le projet rejeté par les citoyens à l'issue de la consultation publique concerne deux arrêtés : l'un fixant le nombre de loups pouvant être tués pour la période 2015-2016, l'autre encadrant les conditions de tirs. Si l'État adoptait ces textes, il montrerait que cette consultation est une mascarade, tout comme le « Groupe national loup » auquel les associations de protection de la nature refusent de participer car il ne fait qu'enregistrer des décisions validées en amont pour contenter le monde de la chasse et les syndicats agricoles.

Pour la première fois depuis le retour naturel de l'espèce en France, la population de loups est en baisse d'après le suivi officiel (ONCFS) : 282 loups estimés en 2015, contre 301 en 2014. La même étude précise que l'abattage de 36 loups voulu par l'État en 2015-2016 entraînerait 38% de probabilité d'une nouvelle baisse de la population. Alors que l'espèce est classée « vulnérable » sur la Liste rouge des espèces menacées en France (MNHN, UICN), l'État prend le risque de mettre en péril une espèce strictement protégée en Europe.

En plus d'être un immense gâchis, la politique des tirs engagée par l'État est un échec en termes de cohabitation avec l'élevage. En 2014, l'abattage légal de 18 loups et la perte officielle de 8 autres tués accidentellement, braconnés ou retirés à la nature ont pu faire baisser la population de loups mais pas la prédation sur le bétail : elle continuera tant que les troupeaux ne seront pas mieux protégés. Et elle continuera tant que les éleveurs ne seront pas mieux aidés techniquement pour évoluer vers des pratiques adaptées, et tant qu'ils ne seront pas incités à le faire en contrepartie des subventions qu'ils perçoivent.

Les Français sont opposés à la destruction des loups (sondage IFOP 2013). L'État doit revoir sa copie et ne pas adopter un projet qui confirmerait de façon éclatante sa soumission aux lobbies, son mépris de la biodiversité et de la volonté des citoyens.

Les associations de CAP Loup

Contacts :

Patrick Boffy - FERUS - Tél. 06 29 90 07 07
Madline Reynaud - ASPAS - Tél. 06 79 44 61 17
Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10

Les 32 associations de CAP Loup :

Fondatrices : Animal Cross, ASPAS, Ferus, LPO PACA, Mille traces, SFPEM, WWF.

Membres : ALEPE, Altaïr Nature, ANG, Asbl Wolf Eyes, ASPA Vosges, AVES France, CESB, CVN, Dignité Animale, Fondation Brigitte Bardot, GEML, GLS, GMA, Kermit, Loup.org, LPO Auvergne, LPO Champagne-Ardenne, Oiseaux Nature, One Voice, Peuple Loup, RAC, Sauvegarde Faune Sauvage, SPA de Lyon Sud-Est, Sur les traces du loup, Tendua.